



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ARC TENUE LE 23 JUIN 2003,  
AU 4164 DU HUARD, LAC CARILLON, ST-UBALDE**

**Étaient présents :** Jean-Louis Fiset  
Serge Lachance  
Sylvie Pelletier

**Étaient absents :** Michel Lamoureux  
Rino Morin  
Jocelyne Roberge

**Invité :** Le maire de St-Ubalde, Jean-Paul Darveau

La réunion débute vers 9h15

Après discussions avec le maire, il est convenu qu'il faut aller chercher des garanties du côté du MRN et la municipalité endossera notre demande. Il faut sauvegarder nos acquis c'est-à-dire qu'il n'y ait aucune construction entre le bord de l'eau et nos terrains, que les villégiateurs conservent leur droit d'accès à la Marina et à la plage en tout temps. Il faut conserver la zone protégée identifiée sur les cartes à la plage et à l'entrée du chemin du lac Carillon telle qu'elle est connue présentement et depuis plusieurs années.

Le maire de St-Ubalde n'est pas prêt, lui aussi, à endosser ce projet sans en savoir plus. Il veut savoir combien le Parc régional demandera à la municipalité (\$) pour faire partie de ce parc.

Quels sont réellement les projets pour le Lac Carillon? Un échéancier? Quels sont les avantages à faire partie de ce parc?

Lors de notre réunion, il a été question de la piste de motoneige. Il est signalé qu'il est très dangereux et désagréable de voir traverser le chemin principal par les motoneiges l'hiver. Le maire est très ouvert à rencontrer le Club Alton (André Trottier) afin que ceux-ci puissent passer en arrière des chalets au lieu de croiser le chemin à plusieurs reprises.

Sylvie Pelletier  
Secrétaire